



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

N°10 - 4e TRIMESTRE 2024

LETTRE D'INFORMATION

de la Direction Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités à l'attention des entreprises du Var



– 02

Espace Entreprises 83 : l'application 100% varoise dédiée aux aides et accompagnements pour les entreprises

– 04

Loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023

– 05

France Travail Pro : la solution dédiée aux recruteurs !

– 06

FORPRO PACA

– 07

Contacts



Espace Entreprises 83 : l'application 100% varoise dédiée aux aides et accompagnements pour les entreprises 1/2

Le mercredi 11 décembre 2024, le Préfet du Var et la Présidente de l'Union Patronale du Var (UPV) ont procédé au lancement de la nouvelle application **Espace entreprises 83**, en présence des représentants des institutions partenaires : Conseil régional, Métropole TPM, Banque de France, CCI, Chambre des métiers et de l'artisanat, URSSAF, France Travail, Cap Emploi, Missions locales, APEC, Medef Var, CPME Var, U2P, OPCO, CARSAT, AGEFIPH, Odalia, Transitions pro.

Espace entreprises 83 centralise toutes les informations susceptibles d'**aider les entreprises varoises**, en particulier les TPE-PME, quant aux **aides et dispositifs d'accompagnement** qu'elles peuvent mobiliser – et ce quelle que soit l'institution qui les porte.

Les informations sont organisées autour de 5 rubriques, pour faciliter la recherche :

- Ressources humaines, emploi, formation ;
- Création, cession, reprise ;
- Gestion, développement ;
- Soutien aux entreprises en difficulté ;
- Responsabilité sociétale et environnementale.

Espace entreprises 83 donne ainsi accès à une **vue d'ensemble sur les aides existantes**, un premier niveau d'information via une fiche synthétique et les coordonnées du service compétent pour aller plus loin.

Afin d'assurer au chef d'entreprise l'expérience la plus libre et facile possible, **Espace entreprises 83** ne nécessite pas d'ouverture de compte préalable. L'ergonomie est intuitive et construite autour de trois fonctionnalités répondant chacune à un besoin de l'utilisateur.

Espace Entreprises 83 : l'application 100% varoise dédiée aux aides et accompagnements pour les entreprises

2/2

Je souhaite connaître les aides et accompagnements dont je peux bénéficier, sur une thématique donnée :

Des **fiches synthétiques par aide et dispositif**, renvoyant au bon contact (nom, courriel, téléphone et lien vers la page web de référence), sont accessibles via la recherche par mots-clés, les rubriques thématiques et en cliquant sur les logos de chaque institution.

Je souhaite m'informer sur les salons, forums et job dating organisés dans mon secteur :

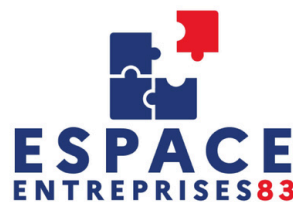
Une rubrique « actualités », dotée d'un **filtre géographique** allant jusqu'à la maille des **EPCI**, permet aux partenaires de relayer leurs événements locaux.

Je souhaite effectuer une veille sur les dispositifs réglementaires et les aides :

La création d'un compte utilisateur est facultative mais permet de recevoir des notifications sur les **thématiques de son choix** (droit du travail, aides au développement, appels à projets, etc.).

Espace entreprises 83 compte aujourd'hui plus de 250 articles et 35 contributeurs.

L'application est téléchargeable sur IOS et Android.



Les dispositifs d'aides et d'accompagnements pour les entreprises du Var... en un clic !



Téléchargez avec
Apple Store



Téléchargez avec
Google Play



Se coordonner pour répondre aux besoins en compétences des entreprises : la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi dans le Var

La loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023 se décline selon trois axes :

- **Améliorer l'accompagnement** des demandeurs d'emploi et des personnes éloignées de l'emploi ;
- Mieux répondre aux besoins des entreprises en matière de **recrutements** ;
- **Renforcer la coopération** entre les acteurs d'un Réseau pour l'emploi élargi.

Pour mieux répondre aux besoins des entreprises **en matière de recrutement**, l'objectif est d'**augmenter significativement le nombre de mise en relation entre les candidats et les employeurs** à travers la gestion des offres d'emploi, la promotion directe de profils de candidats et l'organisation d'événements emploi visant notamment à "**recruter autrement**".

Dans cette optique, les acteurs locaux du **Réseau Pour l'Emploi (RPE)** s'organisent pour construire un socle commun de services aux entreprises. Dès 2025, des **Task Force Entreprise** regroupant les partenaires locaux (RPE, chambres consulaires, OPCO, etc.) auront notamment pour missions de **développer la prospection auprès des entreprises** avec une offre de service commune, d'**organiser la découverte des métiers** et des secteurs porteurs et d'**aider** les entreprises dans leur **processus de recrutement** et le **développement de leur marque employeur**.





France Travail Pro : la solution dédiée aux recruteurs !

Depuis le 24 octobre 2024, France Travail regroupe l'ensemble de ses services aux entreprises sous la nouvelle marque « **France Travail Pro** ».

Cette marque a pour ambition de **valoriser l'offre de services existante** de France Travail dédiée aux entreprises, de permettre aux employeurs de mieux l'identifier, mais aussi d'**accompagner les évolutions du marché de l'emploi**.

Avec France Travail Pro, France Travail renforce son soutien aux recruteurs pour un marché de l'emploi dynamique et plus inclusif en proposant :

- **Une accessibilité accrue** : à partir du 1er décembre 2024, les horaires d'accès au **39 95** sont élargis. Cette ligne directe pour les entreprises est **ouverte de 7h30 à 20h00**, du **lundi au samedi**, avec un accueil téléphonique pour répondre à des besoins variés : informations sur les aides, assistance à la création de comptes en ligne, et délivrance d'attestations employeur ;
- **Une proximité et une personnalisation renforcées** : les conseillers France Travail dédiés se mobilisent pour aller **à la rencontre des entreprises** et **établir des relations de confiance**. Il est prévu de doubler les rencontres pour faciliter les recrutements tout en offrant des opportunités d'emploi et d'insertion aux demandeurs d'emploi ;
- **Une efficacité améliorée** : une refonte des pages destinées aux employeurs sur pro.francetravail.fr permettra aux entreprises de **mieux valoriser leur marque employeur**. Les employeurs pourront enrichir leur contenu pour présenter leurs valeurs, équipes, engagements et processus de recrutement, tandis que les candidats auront un accès simplifié aux pages des entreprises qui recrutent ;
- **Une simplification des aides** : les dispositifs de formation préalable au recrutement vont notamment être **fusionnés pour offrir une plus grande flexibilité** dans les modalités pédagogiques et de mise en œuvre.



FORPRO PACA est le réseau de l'Education Nationale qui répond aux **besoins de formation et de professionnalisation des jeunes, des demandeurs d'emplois et des salariés.**

FORPRO PACA accompagne les entreprises du département dans le **développement des compétences** de leurs salariés. Les conseillers en formation professionnelle du réseau peuvent vous accompagner dans la construction de **formations modulaires sur mesure**, la connaissance et le choix des **certifications** existantes, mais également dans la sollicitation des **bons dispositifs de financement** de la formation.

Les formations dispensées par le réseau peuvent se faire **en continu ou en alternance** au sein des entreprises sur 24 filières et métiers (administrations, animation, artisanat, BTP, coiffure, comptabilité, hôtellerie, restauration, industrie, santé,...). Le réseau dispose de plateaux techniques et d'équipements pédagogiques spécifiques aux différents métiers proposés et peut vous proposer des formations sur mesure **en fonction des besoins de votre entreprise.**

Plus d'informations:

<https://forpro-paca.com/>

Nathalie Le Menach : **06 24 52 24 35**

CONTACTS

Vous souhaitez nous informer d'une action ou d'un dispositif concourant à la réduction des tensions de recrutement ou en faveur de l'emploi ?

Écrivez à : ddets-entreprises@var.gouv.fr

Ou téléphonez au : 06 80 60 76 60

Désinscription à la lettre d'information et données à caractère personnel

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à DDETS du Var – SAEDT - 177 Boulevard du Docteur Charles Barnier BP 131 - 83071 TOULON CEDEX ou à ddets-entreprises@var.gouv.fr